

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres
du Conseil Municipal
élus : 27
en fonction : 27

Séance du 29 avril 2026
sous la présidence de Mme Sylvie ROEHLLY – Maire

Membres présents : ROEHLLY Sylvie, REGNIER Clarisse, BLANCK Dominique, WEEBER Michelle, WINTER-KNECHT Didier, FOURNAISE Véronique, RICK Stéphane, ACKER Dominique, BONICEL Bénédicte, BLANCK Denis, DOSSMANN Pascal, DREISTADT Maxime, GASSERT Cédrine, HILD Aline, HOFFMANN Caroline, KOERIN Gilbert, LAENG Éric, MATTER Denis, MATZEN Audrey, SCHULLER Céline, SORG Fabienne, VATRY Edwige, VOGT Marie-Line, ZILLIOX Nicolas, ZINCK Gisèle.

Membres absents : ALBECKER Bernard a donné procuration à VATRY Edwige ; JUNG Didier a donné procuration à RICK Stéphane.

Objet : Reconstruction de l'école maternelle et construction d'un accueil périscolaire, aménagement de la cour et du site : autorisation d'attribution et de signature des marchés de travaux

Vu la délibération du 7 décembre 2023 portant lancement d'un marché public pour la désignation d'un maître d'œuvre pour la reconstruction d'une école maternelle et la construction d'un accueil périscolaire ;

Vu la délibération du 4 juillet 2024 approuvant la signature du marché de maîtrise d'œuvre ;

Vu la délibération du 29 janvier 2025 portant validation de l'Avant-Projet Définitif ;

Vu la délibération du 24 avril 2025 approuvant le lancement du marché de démolition de l'école maternelle ;

Vu la délibération du 11 septembre 2025 portant attribution du lot démolition/désamiantage ;

Vu la délibération du 15 juillet 2025 portant lancement du marché de travaux alloti pour la reconstruction de l'école maternelle la construction d'un accueil périscolaire, l'aménagement de la cour et du site ;

Vu les procès-verbaux de la Commission d'Appel d'Offres du 27 avril 2026 ;

Madame le maire rappelle qu'en phase APD le montant estimé des travaux était de 6.189.550,00€ HT.

La procédure de consultation des entreprises a été lancée les 16 février 2026, selon la procédure de l'appel d'offres ouvert pour les lots suivants :

Lot 2	Terrassement – réseaux – voirie - plantations
Lot 3	Gros-œuvre
Lot 4	Ossature bois - bardage
Lot 5	Echafaudage
Lot 6	Étanchéité - Végétalisation
Lot 7	Couverture métallique
Lot 8	Menuiserie extérieure bois
Lot 9	Protections solaires
Lot 10	Sanitaire - Plomberie

Lot 11	Cuisine
Lot 12	Chauffage - Ventilation
Lot 13	Photovoltaïque
Lot 15	Ascenseur
Lot 16	Doublage – Cloisons – Faux plafonds
Lot 17	Faux plafonds bois
Lot 18	Menuiserie intérieure
Lot 20	Métallerie
Lot 21	Chape
Lot 23	Peinture intérieure
Lot 25	Sols souples
Lot 26	Nettoyage

Les candidats avaient jusqu'au 25 mars 2026 pour remettre une offre.

Pour les autres lots, en application des articles L2123-1 et R2123-1 du Code de la commande publique, une procédure adaptée dite « des petits lots » a été engagée le 13 février 2026 :

Lot 14	Electricité – Courants faibles
Lot 19	Agencement
Lot 22	Carrelage
Lot 24	Enduit terre paille sur botte de paille

Les candidats avaient jusqu'au 16 mars 2026 pour remettre une offre.

S'agissant des lots passés selon la procédure de l'appel d'offres, les offres reçues ont été analysées selon les critères suivants :

N°	LOTS	Pondération critère prix	Pondération critère technique	Pondération critère dév. durable
2	Terrassement – réseaux – voirie - plantations	40	40	20
3	Gros-œuvre	40	40	20
4	Ossature bois - bardage	40	30	30
5	Echafaudage	70	30	0
6	Etanchéité - Végétalisation	40	40	20
7	Couverture métallique	40	40	20
8	Menuiserie extérieure bois	40	40	20
9	Protections solaires	40	40	20
10	Sanitaire	40	45	15
11	Cuisine	40	50	10
12	Chauffage - Ventilation	40	45	15
13	Photovoltaïque	40	50	10
15	Ascenseur	40	50	10
16	Doublage – Cloisons – Faux plafonds	40	40	20
17	Faux plafonds bois	40	40	20
18	Menuiserie intérieure	40	40	20
20	Métallerie	40	45	15
21	Chape	40	45	15
23	Peinture intérieure	40	40	20
25	Sols souples	40	40	20
26	Nettoyage	50	35	15

Pour ces lots, la Commission d'appels d'Offres, réunie le 27 avril 2026, a choisi de retenir les offres des entreprises suivantes :

N°	LOTS	Entreprise classée n°1 et retenue par la CAO	Montant de l'offre en € HT
2	Terrassement – réseaux – voirie - plantations	COLAS	714.726,85 €
3	Gros-œuvre	SCHREIBER	1.123.997,82 €
4	Ossature bois - bardage	LE BRAS FRERES	1.029.000,00 €
5	Echafaudage	BURKART	62.168,42 €
6	Etanchéité - Végétalisation	BILZ CHARLES	224.207,15 €
7	Couverture métallique	WIEDEMANN	73.600,00 €
8	Menuiserie extérieure bois	JUNG	499.888,00 €
9	Protections solaires	OFB	55.114,05 €
10	Sanitaire	POLYTHERM	189.654,91 €
11	Cuisine	QUIETALIS	48.888,47 €
12	Chauffage - Ventilation	POLYTHERM	348.316,43 €
13	Photovoltaïque	EIE	12.620,63 €
15	Ascenseur	ORONA	22.304,00 €
16	Doublage – Cloisons – Faux plafonds	ISOSYSTEM	191.417,02 €
17	Faux plafonds bois	GEISTEL	165.000,00 €
18	Menuiserie intérieure	JUNG	389.673,38 €
20	Métallerie	KSTRUCTURES	55.719,65 €
21	Chape	DIPOL	33.491,53 €
23	Peinture intérieure	MAYART	47.305,28 €
25	Sols souples	LUDWIG PARQUET	68.624,26 €
26	Nettoyage	EGP NETTOYAGE	15.300,00 €
	TOTAL € HT		5.371.017,85 €

Pour les autres lots traités en procédure adaptée, les offres reçues ont été soumises pour avis à la Commission d'appel d'offres du 27 avril 2026.

Les offres ont été analysées selon les critères suivants :

N°	LOTS	Pondération critère Prix	Pondération critère technique
14	Electricité – Courants faibles	40	50
19	Agencement	40	40
22	Carrelage	40	40
24	Enduits terre paille sur bottes de paille	40	45

La Commission d'appel d'offres a émis la proposition de classement suivante :

N°	LOTS	Proposition d'entreprises classées n°1 par la CAO	Montant de l'offre en € HT
14	Electricité – Courants faibles	VEIT	373.714,99 €
19	Agencement	DESTRIBOIS	267.928,38 €
22	Carrelage	DECK	36.370,40 €
24	Enduits terre paille sur bottes de paille	WEREY STENGER	181.993,76 €
	TOTAL € HT		860.007,53 €

Pour mémoire le lot n°1 Démolition / désamiantage, lancé en amont des autres lots a été attribué à l'entreprise HANAU pour un montant de 93.671,20€ HT en septembre 2025.

Le montant total des lots attribués pour le projet s'élève ainsi à 6.324.696,58 € HT.

LE CONSEIL MUNICIPAL

=====

E N T E N D U l'exposé du Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

A U T O R I S E Madame le Maire à signer les marchés de travaux des lots relevant de la procédure d'appel d'offres à savoir les lots 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 15, 16, 17, 18, 20, 21, 23, 25 et 26 avec les entreprises choisies par la Commission d'appel d'offres sous réserve qu'elles produisent leurs attestations fiscales et sociales, à prendre toutes mesures d'exécution relatives à ces marchés.

A T T R I B U E les marchés des lots relevant de la procédure adaptée, à savoir les lots 14, 19, 22 et 24, aux entreprises classées premières par la Commission d'appel d'offres et d'autoriser Madame le Maire à signer les marchés de travaux afférents avec les entreprises, sous réserve qu'elles produisent leurs attestations fiscales et sociales, à prendre toutes mesures d'exécution relatives à ces marchés.

POUR EXTRAIT ET COPIE CONFORME,

Publié le - 4 MAI 2026

Transmis à la Préfecture le - 4 MAI 2026

Délibération exécutoire conformément à la loi
n°82-623 du 22 juillet 1982

Weyersheim, le 30 avril 2026

La secrétaire, Sandrine ANDRE



Le Maire, Sylvie ROEHLLY

